

À une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le lundi  
**3<sup>e</sup> jour d'octobre deux mille onze**, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère

Monsieur Jean-Guy Cadieux,  
Monsieur Pierre La Salle,  
Monsieur Jean-Luc Leblanc,  
Monsieur François Leblanc,  
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**Moment de réflexion.**

Résolution n° 347-2011

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Résolution n° 348-2011

**Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du 6 et 19 septembre 2011 soient adoptés tels que rédigés.

Résolution n° 349-2011

**Approbation des comptes**

**Comptes payés**

Ministre du revenu du Québec, remises prov. et CSST, août 2011.	12 731,35 \$	1
Receveur général du Canada, remises féd. août 2011.	1 223,77	2
Receveur général du Canada, remises féd. août 2011, taux réduit.	3 702,15	3
Les Fêtes gourmandes de Lanaudière, billets, l'Assomption, remerciem.	760,02	10818
La Société en commandite GazMétro, gaz naturel, cent. adm. & caserne	27,20	10819
Association des Directeurs, insc. Josée code éthique des emplo. mun.	148,10	10820
Bell Canada, téléphone.	1 320,11	10821
Commission administrative, fonds de pension conseil, août 2011.	760,13	10822
D.Poc, timbres.	1 139,25	10823
Fiducie Desjardins inc., Fonds de pension employés, août 2011.	2 988,54	10824
Hydro Québec, électricité.	8 465,061	10825
EBI Environnement inc., location conteneur, garage, usine, CCVC.	436,32	10826
André Lachapelle Notaire in trust, achat bâtisse Les Petits pas jacadiens.	15 478,35	10827
Commission administrative Des., quote part.	4 401,41	10828
ADMQ, zone 04 Lanaudière, insc. Josée colloque de zone 2011.	100,00	10829
CPA Les étoiles d'Argent, remb. 50 % insc. patinage artistique.	80,00	10830
Labrador Source, achat café (en remplacement de Denis Falardeau).	210,00	10831
<b>Total :</b>	<b>53 971,76 \$</b>	

**Dépenses approuvées à la réunion du 6 septembre 2011**

Leroux, Beaudoin, Hurens et ass., plan et coordination projet const. puits.	5 382,96 \$	10832
Lignes Plus M.L., Lignages de rues.	9 191,53	10833
Société d'Horticulture et d'Écologie, demande de commandite.	100,00	10834
Sintra inc., Décompte no 1 et décompte progressif no 2.	516 694,28	10835
<b>Total :</b>	<b>531 368,77 \$</b>	

**Comptes à payer**

Moulin Angèle, Lachapelle, Crévale,	Rembours. de taxes.	210,06 \$	10845
Imprimerie Fortier enr.,	Contrib. annuelle Osez-jeunes.	100,00	10846
Festival acadien de la N.-A.,	Le Jacobin de septembre 2011.	1 888,88	10847
Samson auto remorquage,	Atelier danse traditionnelle, camp jour,	420,00	10848
9206-7594 Québec inc.,	Remorquage camion 6 roues.	74,05	10849
Alimentation Stéphane Frappier,	2 <sup>e</sup> coupe de gazon bordure route.	2 563,31	10850
Aquatech,	Sucre, liqueur, centre adm.	21,43	10851
Archives Lanaudière,	Trav. divers eau potable.	3 631,84	10852
BFI-Usine de triage Lachenaie,	Gestion archives, déplacement.	731,36	10853
Biolab Division Joliette,	Cueillette des boues.	3 095,91	10854
La Coop Profid'or,	Analyses eau potable, usées.	2 926,56	10855
Cégep André-Laurendeau,	Articles quincaillerie.	174,19	10856
Centre de Location Dupuis,	Activité, camp de jour.	920,55	10857
Les Excavations Gareau,	Équipements, signalisation.	249,33	10858
Excavation Thériault inc.,	Entretien terrain volley-Ball.	572,40	10859
La Fabrique de la Paroisse,	Transport de sable, accident.	125,32	10860
Publications CCH Ltée,	Remb. billets réseau admission.	257,46	10861
Fédération québécoise des M.,	Guide contrats des organismes publics.,	171,15	10862
Fondation rues principales,	Envoi courriel Dicom.	21,80	10863
Garage A. Brouillette enr.,	Honoraires août 2011.	1 864,23	10864
Geai Bleu graphique,	Essence véhicule voirie, incendie.	684,59	10865
Info-Excavation,	Affiche symposium.	496,65	10866
J.P. Racette inc.,	Cotis. annuelle, sept. 2011 à août 2012.	117,82	10867
Service Equip. sécurité,	Batteries serv. incendie, nettoyant.	131,03	10868
Labrador Source,	Recharge extincteur incendie.	32,25	10869
Les Ateliers Rosy,	Café.	90,00	10870
Leroux, Beaudoin, Hurens,	2 lutrins pour terrain tennis et soccer.	410,10	10871
Léveillé Fosses septiques,	Étude, rempl. système entrep. et dos.	1 708,88	10872
Location Dany inc.,	Nettoyage regard pluvial.	225,00	10873
Librairie René Martin inc.,	Location enseigne symposium.	125,32	10874
Martin – Produits de bureau,	Achat de livres.	2 136,32	10875
Morin Électronique enr.,	Fournitures de bureau.	431,26	10876
Centre de rénovation Coderre,	Répéteur véh. premiers répondants.	1 606,34	10877
Produits chimiques Sany,	Articles quincaillerie.	2 342,82	10878
Pièces d'auto St-Jacques,	Rép. balayeuse, cent. admi.	553,10	10879
Pépinière Montcalm,	Litres pour changement d'huile.	444,13	10880
Plomberie Richard Lemarbre,	2 arbres, parc Aimé-Piette.	289,26	10881
L'Expert Dépanneur,	Rép. robinet usine et lavabo CCVC.	456,70	10882
Serv. documentaires,	Essence véhicules voirie.	474,96	10883
Serge Daigle électricien,	Repêchage de notices.	51,25	10884
Sintra inc.,	Panneau électrique, ent. lum. rues.	900,20	10885
Suspension Mireault et Fils,	2 voyages pierre, travaux divers.	461,28	10886
Société nationale chimique,	Rép. porte, entretien diverses.	1 826,42	10887
Solutions IP,	Entretien usine, fret-messagerie usine.	479,78	10888
Sani-Pression,	Réparations imprimante Audrey.	455,70	10889
Signature St-Georges,	Déblocage de toilette parc Aimé-Piette.	370,26	10890
Vari-Tech,	Signalisation magnétique biblio.	45,57	10891
Wolseley Canada inc.,	Ventilation usine.	678,67	10892
	Manchon, réparer tuyau d'aqueduc.	726,82	10893
	<b>Total :</b>	<b>38 772,31 \$</b>	

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les listes des comptes déposés soient acceptées.

*(Crédits budgétaires disponibles en vertu des listes de comptes citées précédemment)*

## **Finances au 3 octobre 2011**

Fonds d'administration :

- Au folio 5959 à la Caisse Desjardins  
de la Nouvelle-Acadie

En placement :

0,00 \$

- Au compte courant :

819 990,44 \$

## **ADMINISTRATION**

### **CORRESPONDANCE**

Association Handami

#### **Demande de commandite**

Réception d'une demande de commandite ou de don pour l'organisme Handami.

Contact Cité

#### **Offre de service**

Réception d'une offre de service d'une firme de consultant.

PG Solutions

#### **Avis important**

Réception d'une correspondance de la firme PG Solutions qui nous informe de la modernisation des dossiers en évaluation foncière.

CPTAQ

#### **Correspondance**

Réception d'un compte rendu de la demande et les orientations préliminaires dans le dossier de Mme Monique Contant.

Ministère du Développement

#### **Durable de l'environnement et des parcs**

Réception d'une correspondance concernant le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Résolution n° 350-2011

#### **Moisson Lanaudière**

Demande d'aide financière, 2011

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une somme de 100 \$ soit versée à Moisson Lanaudière à titre d'aide financière pour l'année 2011. *(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

**Prudent**

**Mesure d'urgence et sécurité**

#### **Offre de services**

Réception d'une offre de services pour l'élaboration d'un plan d'urgence.

**Fondation pour la Santé**

**Du nord de Lanaudière**

#### **Correspondance**

Correspondance reçue dans lequel on remercie la municipalité pour son don qui a été offert lors du décès de M. Marcel Henri, en témoignage de sympathie.

**La COOP Profid'Or**  
**Demande de renseignement**

Réception d'une demande de renseignements pour la conformité des fermes avec le règlement sur le captage des eaux souterraines.

**Hydro Québec**  
**Correspondance**

Réception d'un avis de travaux de maîtrise de la végétation, pour l'entretien des emprises de lignes de transport en 2011. Il nous informe que chaque propriétaire de terrains concernés recevra une communication personnalisée à cet effet.

**FQM**  
**Correspondance**

Réception d'un avis de convocation à l'assemblée générale des membres de la FQM qui se tiendra le jeudi 29 septembre de 9 h 30 à 11 h et le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 à 9 h.

**Nicolas Marceau**  
**Député de Rousseau**  
**Correspondance**

Réception d'un accusé réception de la correspondance du 16 août dernier à l'effet du changement d'entretien pour la route 346, référence résolution #277-2011.

**Fondation des Samares**  
**Invitation à devenir membre**

Invitation à devenir membre ou à renouveler la carte de membre, ainsi qu'une demande de subvention à l'organisme.

**SAM**

Réception d'une correspondance concernant le service d'achat pour les municipalités.

**Soudure**  
**JM Chantal**  
**Offre de service**

Réception d'une offre de service.

**Opération Nez rouge**

Réception d'une correspondance du lancement de la 28e édition d'Opération nez rouge, et par le fait même une demande de commandite financière

**Club Mégaroues Joliette inc.**  
*Demande de signalisation*  
**Municipalité de Saint-Jacques**

*Dossier reporté à une séance ultérieure.*

Sentier de motoneige  
**à proximité des prises d'eau potable**

Une lettre est reçue de M. Gilbert Lane, président du Club Moto-Neige Caravane Rawdon pour aviser que leur sentier de motoneige qui était à proximité des prises d'eau potable de la municipalité a été fermé définitivement.

Résolution n° 351-2011  
Demande de contribution

**Centre d'hébergement Saint-Jacques**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents qu'une contribution de 100 \$ soit versée au Centre d'hébergement Saint-Jacques, situé au 30 rue Ste-Anne, à titre d'aide financière, pour leur activité de dépouillement d'arbre de Noël.

*(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

Résolution n° 352-2011  
Entente de location

**Petits Pas Jacadiens**

ATTENDU QU'un projet d'entente de location entre la Municipalité de Saint-Jacques et les Petits pas jacadiens pour les locaux de la Maison du Folklore est soumis au conseil municipal pour approbation;

ATTENDU QUE le projet d'entente à intervenir entre les parties semble répondre aux exigences du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à majorité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte l'entente déposée pour l'organisme des Petits Pas Jacadiens.

QU'une rencontre sera tenue avec messieurs Philippe Jetté, Claude Mercier et Pierre La Salle pour la présentation de cette entente.

*Lors de l'adoption de cette résolution, M. le maire Pierre Beaulieu s'est prévalu de son droit de vote et a voté contre.*

Résolution n° 353-2011  
**Demande de subvention**  
**Fabrique St-Jacques**

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Jacques s'adresse à la Municipalité de Saint-Jacques dans le but d'obtenir une subvention financière pour l'événement qui a été réalisée le 19 août dernier, dans le cadre des Spectacles jacobins;

ATTENDU QUE la Fabrique demande une contribution de 461,40 \$ pour les frais reliés à la location du chapiteau;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la demande de la Fabrique pour un montant de 461,40 \$, et que le conseil accepte, pour cette année, mais que pour une prochaine demande, celle-ci devra lui être adressée à l'avance, sinon le conseil sera dans l'obligation de la refuser.

*(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

**Demande d'aide financière 2012**

Projets Plantation d'arbres, Frolic et plaque commémorative  
**Comité Patrimoine Nouvelle-Acadie**

*Dossier transféré au comité des Finances pour préparation.*

Résolution n° 354-2011  
**Facture à payer – Parc Grand Pré**

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la facture de Suspension Mireault et Fils inc. au

montant de 9 512,74 \$ (taxes incluses) pour les frais reliés aux travaux du parc Grand-Pré relatifs à la demande de contribution de la caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie déjà produite.

*(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

Résolution n° 355-2011

**Approbation du budget 2011**

**OMH Saint-Jacques**

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec dépose au conseil municipal un rapport d'approbation du budget révisé 2011 (org : 478) pour l'office municipal d'habitation de Saint-Jacques ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le document déposé soit accepté et que la Municipalité de Saint-Jacques s'engage à verser la somme de 3 108 \$ à l'office municipal d'habitation de Saint-Jacques, représentant la contribution 2011.

Résolution n° 356-2011

**Refinancement règlement 143-2006**

**Et règlement 116-2004**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie pour son emprunt du 11 octobre 2011 au montant de 309 100 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 116-2004 et 143-2006, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

39 700 \$	3,26000 %	11 octobre 2012
41 100 \$	3,26000 %	11 octobre 2013
42 500 \$	3,26000 %	11 octobre 2014
43 800 \$	3,26000 %	11 octobre 2015
142 000 \$	3,26000 %	11 octobre 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Résolution n° 357-2011

**Refinancement règlement 143-2006**

**et règlement 116-2004**

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Jacques souhaite emprunter par billet un montant total de 309 100 \$ :

Règlements nos	Pour un montant de \$
143-2006	5 100
116-2004	304 000

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques avait, le 25 septembre 2011, un montant de 8 014 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 12 020,86 \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 143-2006;

ATTENDU QU'un montant total de 2 914 \$ a été payé comptant, laissant ainsi un solde net à renouveler de 5 100 \$ ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 309 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 116-2004 et 143-2006 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 11 octobre 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	39 700 \$
2013.	41 100 \$
2014.	42 500 \$
2015.	43 800 \$
2016.	45 400 \$(à payer en 2016)
2016.	96 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Jacques émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 octobre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 116-2004 et 143-2006, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité de Saint-Jacques emprunte 5 100 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 16 jours au terme original du règlement numéro 143-2006.

Résolution n° 358-2011

**Dépôt du rôle d'évaluation**

Article 73, Loi sur la Fiscalité municipale

Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le rôle d'évaluation pour l'exercice 2012 a été déposé en date du 13 septembre 2011;

ATTENDU QUE ce rôle d'évaluation en sera à la troisième année du rôle triennal 2011-2012-2013 pour l'exercice financier 2012.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Jacques, déposé en date du 13 septembre 2011, soit accepté;

QU'un avis public soit publié à l'intérieur du bulletin « Le Jacobin », édition d'octobre 2011.

## **Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil prochainement.

Résolution n° 359-2011

**Maire suppléant – MRC Montcalm**

Période du 16 octobre au 31 octobre 2011

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que monsieur Pierre La Salle soit désigné pour représenter la Municipalité de Saint-Jacques et siéger à la table du conseil des Maires de la MRC Montcalm, lors des séances prévues dans la période du 16 au 31 octobre 2011, et ce, en remplacement de monsieur le maire Pierre Beaulieu, absent aux fins de vacances.

## **Dépôt du bilan des interventions 2010 Contrôle animal canin**

Dépôt du bilan des interventions du contrôle canin dans les Municipalités voisines.

Résolution n° 360-2011

***Signature du contrat de cession***

Infrastructures et servitudes, rue Dugas

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter les travaux réalisés sur la rue Dugas et d'autoriser monsieur Pierre Beaulieu, maire, et madame Josée Favreau, directrice générale, à signer le projet d'acte de cession déposé et préparé par PME Inter notaires, pour et nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS (PREMIÈRE PARTIE).**

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Résolution n° 361-2011

**Porte de Garage – Caserne**

ATTENDU QUE le directeur du service des incendies a procédé à des demandes de prix pour l'entretien des portes de garage à la caserne, dont les résultats sont:

Installation Lafontaine Thibault enr.	1 210 \$ plus taxes
Portes de garage Lapierre inc.	1 496 \$ plus taxes

ATTENDU QUE la compagnie Installation Lafontaine Thibault enr. a présenté la proposition la moins élevée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la proposition de la compagnie ***Installation Lafontaine Thibault enr.*** au montant de **1 210,00 \$** plus taxes, le tout tel que soumis dans la soumission #11958, en date du 19 septembre 2011.

*(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*



Résolution n° 362-2011

**Électricité entrepôt garage**

ATTENDU QUE les travaux sur la rue Saint-Jacques obligent le déplacement des camions incendie;

ATTENDU QUE l'entrepôt est disponible pour le service des incendies;

ATTENDU QU'il n'y avait aucune installation électrique dans ce bâtiment et que l'électricité est nécessaire pour l'entreposage des camions;

ATTENDU QUE Serge Landry Électrique inc. était disponible pour effectuer les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la facture de Serge Landry Électrique inc. au montant de **5 906,64 \$** plus taxes.

Résolution n° 363-2011

**Embauche pompier**

ATTENDU QUE monsieur Christian Marchand, directeur du Service des incendies, dépose à la directrice générale une proposition d'embauche d'un candidat intéressé à devenir pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE le candidat a déjà réussi la formation requise afin d'être embauché comme pompier volontaire;

ATTENDU QUE monsieur Marchand recommande au conseil municipal de procéder à l'embauche de ce candidat, et ce, aux conditions suivantes :

- QU'il doit remettre une lettre de son employeur, l'autorisant à quitter son emploi en cas d'urgence;
- QU'il doit subir un examen médical et remettre une attestation d'un médecin ainsi qu'une copie de son permis de conduire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les recommandations de monsieur Christian Marchand, directeur du Service des incendies de la Municipalité de Saint-Jacques, soient acceptées afin de procéder à l'embauche de monsieur Guy Côté;

QUE la rémunération soit celle établie selon la politique relative aux membres du Service des incendies de Saint-Jacques.

Résolution n° 364-2011

Résultat des soumissions

Durée : 5 ans

**Contrat d'entretien génératrice**

Résultat des soumissions :

LIEU	CUMMINS		BRUNEAU	
	3 ANS	5 ANS	3 ANS	5 ANS
<b>Centrale d'eau potable:</b>	2 055,00 \$	3 425,00 \$	1 890,00 \$	3 150,00 \$
<b>Usine de traitement des eaux usées:</b>	1 980,00 \$	3 300,00 \$	1 890,00 \$	3 150,00 \$
<b>Réservoir eau potable:</b>	1 905,00 \$	3 175,00 \$	1 890,00 \$	3 150,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 940,00 \$</b>	<b>9 900,00 \$</b>	<b>5 670,00 \$</b>	<b>9 450,00 \$</b>

*\*Plus taxes applicables et pièces.*

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la soumission de Bruneau Électrique inc, au montant de **9 450,00 \$** (plus taxes applicables) soit acceptée à titre de plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour voir à l'entretien des trois (3) génératrices appartenant à la Municipalité de Saint-Jacques pour une durée de 5 ans. Le tout tel que décrit dans sa soumission datée et signée du 28 septembre 2011.

## **TRANSPORT ROUTIER**

*Les membres du conseil présents déclarent avoir pris connaissance du règlement #226-2011 et renoncent à sa lecture.*

Résolution n° 365-2011  
Adoption du règlement #226-2011  
**Nos civiques rue Marcel-Lépine**

---

***ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE RUE ET L'ATTRIBUTION DE NUMÉROS CIVIQUES DES IMMEUBLES EXISTANTS ET À Y ÊTRE CONSTRUITS.***

---

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'ouverture de rues municipales;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du Conseil tenue le 6 septembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 226-2011, soit adopté.

### ARTICLE 1 – Ouverture de rue

Il sera ouvert, confectionné et entretenu la rue sur les terrains portant les numéros de cadastre :

Lots 3258939 et 3258983 : Rue Marcel-Lépine

L'ANNEXE A est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

### ARTICLE 2 – Numérotage

La désignation de numéros, pour les futures constructions, sera sous le contrôle exclusif de la Municipalité de Saint-Jacques et elle se fera par l'inspecteur municipal et directeur des travaux publics lors de l'émission du permis de construction. De plus, il devra être prévu que des numéros soient laissés entre chacune des résidences construites ou lots vacants, afin de pouvoir donner des numéros aux futures constructions.

### ARTICLE 3– Entretien

Ces rues seront, à l'avenir, entretenues aux frais de la Municipalité de Saint-Jacques.

### ARTICLE 4 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

## **PROJET RUE SAINT-JACQUES**

Résolution n° 366-2011

### **Décompte progressif no 03**

Dossier # : 151-P031025-0500

Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la recommandation de Dessau concernant le paiement du décompte progressif #03 à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit acceptée. Montant à verser 549 820,86 \$ (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège, Saint-Jacques.

*(Réf. au règlement #203-2010 – Réfection des infrastructures des rues St-Jacques et du Collège)*

Résolution n° 367-2011

### **Étude géotechnique complémentaire**

**Projet rue Saint-Jacques**

### **Honoraires professionnels Solmatech**

ATTENDU QUE les travaux de la rue Saint-Jacques rencontrent une situation majeure et imprévisible;

ATTENDU QU'à la demande des ingénieurs de la firme Dessau, chargée du projet, il y a lieu de procéder à une étude géotechnique complémentaire (2 forages) ;

ATTENDU QUE ces travaux sont requis dans le cadre du projet de réfection des services municipaux et de reconstruction de la chaussée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Solmatech et d'accepter la proposition pour un montant de 3 625,00 \$ (plus taxes), tel que soumis en date du 31 août 2011.

*(Réf. au règlement #203-2010 – Réfection des infrastructures des rues St-Jacques et du Collège)*

## **VOIRIE**

Résolution n° 368-2011

### **Dossier toiture**

Immeuble de la Mairie

### **Municipalité de Saint-Jacques**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation, pour la réfection d'une partie de la toiture de l'immeuble de la Mairie de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE les prix reçus sont les suivants :

Les Constructions Lafontaine	19 800,00 \$
René Gaudet & Fils	20 760,00 \$

*(Plus taxes applicables)*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la proposition de *Les Constructions Lafontaine inc.* pour un montant de 19 800,00 \$ (plus taxes), tel que soumis en date du 11 septembre 2011.

## HYGIÈNE DU MILIEU

Résolution n° 369-2011

### Nettoyage réseau égout sanitaire

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation, pour le nettoyage du réseau d'égout sanitaire;

ATTENDU QUE les prix reçus sont les suivants :

#### **LÉVEILLÉ FOSSE SEPTIQUE**

Camion combiné	175,00 \$ /hre
<b>TOTAL ESTIMÉ</b>	<b>5 250,00 \$</b>

#### **COLMATEC**

Camion combiné	215,00 \$ /hre
<b>TOTAL ESTIMÉ</b>	<b>6 450,00 \$</b>

*(Plus taxes applicables)*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la proposition de *Léveillé Fosses septiques* pour un montant de **5 250,00 \$** (plus taxes), tel que soumis en date du 24 août 2011.

Résolution n° 370-2011

### Caméra réseau égout sanitaire

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation, pour l'inspection par caméra des regards d'égout pluvial;

ATTENDU QUE les prix reçus sont les suivants :

#### ***Passage caméra pour vérification (10 heures) ± 25 regards (caméra zoom)***

##### **NORDIKAU inc.**

25 regards x 70 \$ /regard

<b>TOTAL ESTIMÉ</b>	<b>1 750,00 \$</b> (rapport inclus)
---------------------	-------------------------------------

##### **COLMATEC**

Caméra	1 550,00 \$ /hre (10 hres X 155 \$/hre)
--------	---

Rapport écrit	250,00 \$ (10 sections minimum, 25 \$/section)
---------------	--

<b>TOTAL ESTIMÉ MINIMUM</b>	<b>1 800,00 \$</b>
-----------------------------	--------------------

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la proposition de *Nordikau inc.* pour un montant de **1 750,00 \$** (plus taxes), tel que soumis en date du 22 septembre 2011.

Résolution n° 371-2011

Facture d'honoraires professionnels, Donat Bilodeau

### ***Implantation du Puits #5***

### **Municipalité de Saint-Jacques**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques procédera à la construction d'un nouveau puits d'alimentation en eau potable;

ATTENDU QUE Monsieur Donat Bilodeau, Expert-Conseils inc. a été mandaté par la résolution n° 093-2011 à procéder à l'étude hydrogéologique aux fins d'accréditation pour ce nouveau puits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la facture d'honoraires #EH-11-598-599 de M. Donat Bilodeau Expert-Conseils inc. au montant de **14 646,00 \$** (plus taxes), tel que soumis en date du 27 septembre 2011.

*(Réf. au règlement #210-2011 - Construction d'un nouveau puits d'alimentation en eau potable)*

## **URBANISME**

### **Rapport des permis et certificats**

Dépôt du rapport, préparé par Benoît Pelletier, inspecteur municipal et directeur des travaux publics, des permis et certificats émis au cours du mois de septembre 2011.

Demande de modification règlement de zonage

Élizabeth Lamy

**Municipalité de Saint-Jacques**

*Dossier transféré au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour étude.*

Résolution n° 372-2011

Du 27 septembre 2011

**Dépôt du rapport du CCU**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter le dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la réunion du 27 septembre 2011.

Résolution n° 373-2011

M. Jean Clermont, Clermont et Clermont

**Demande relative au PIIA**

ATTENDU QUE Madame Louise Roy, architecte, représentante du cabinet Clermont et Clermont, dépose au comité consultatif d'urbanisme un plan de construction d'un immeuble à bureau projeté le long de la rue Marcel-Lépine, à l'intérieur du parc industriel situé dans la zone II-59-1;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Saint-Jacques approuvent les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter les plans de construction étant donné que le projet respecte les critères et objectifs du règlement #59-2001 relatif au PIIA du parc industriel, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 27 septembre 2011.

## **LOISIRS ET CULTURE**

Résolution n° 374-2011

**Halloween lundi 31 octobre 2011**

**Participation des pompiers**

**Surveillance**

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la demande d'aide financière de 500 \$, demandée par l'organisme les Chevaliers de Colomb, organisateur de la Fête de l'Halloween, soit acceptée ainsi que la participation indirecte de la Municipalité de Saint-Jacques soit par :

- l'installation des sorcières dans le village;

- le prêt de la salle du Centre culturel du Vieux Collège (C.C.V.C.) et du gymnase de l'école Saint-Louis-de-France pour les activités du vendredi et samedi;
- la participation des pompiers volontaires pour la sécurité dans les rues le lundi 31 octobre;
- la distribution de bonbons à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas;
- le prêt des camions pour le transport d'objets lourds.

*(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

Résolution n° 375-2011

***Embauche des gardiens (gymnase et patinoire)***

École Saint-Louis-de-France

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que messieurs Marc Cormier, Alexis Gingras, Alex Gohier et Jean-Michaël Lemarbre soient engagés pour effectuer le gardiennage et l'entretien de la patinoire de l'école Saint-Louis-de-France, pour la saison 2011-2012, et ce, aux conditions suivantes :

- Effectuer la surveillance;
- Effectuer le ménage, après chaque activité, afin de remettre les lieux dans leur état initial;
- Horaire variable, selon la cédule des activités;
- De soir et la fin de semaine;
- Taux horaire : référence à la politique salariale en vigueur;
- Début des activités : décembre 2011.

QUE Mesdames Kathia Charbonneau et Rosalie Thibodeau soient aussi mandatées pour effectuer le gardiennage et l'entretien de la patinoire, pour la prochaine saison, et seront désignées comme substitut et appelées afin de remplacer, advenant le cas qu'un employé se désiste ou qu'il soit remercié de ses services.

QU'un partage de l'horaire soit fait entre les gardiens et gardiennes embauché(e)s.

**Demande de commandite**

**Club de pétanque de Saint-Jacques**

Dossier transféré au comité des finances, pour le budget 2012.

**VARIA**

**Réunion laïque**

*Dossier reporté à une séance ultérieure.*

**Luminaire parc Grand-Pré**

Une demande a été adressée à la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie pour l'installation d'un luminaire dans le sentier situé près du parc Grand-Pré;

Que la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie est favorable au projet;

QUE Monsieur Claude Mercier, conseiller, demande au directeur des travaux publics et inspecteur municipal qu'un projet détaillé soit remis au conseil ainsi que l'estimation des coûts.

2 octobre 2011

**Fête des bénévoles**

QUE des remerciements soient adressés à Madame Geneviève Babin pour l'excellent travail effectué lors de l'organisation de la fête des bénévoles tenue le 2 octobre dernier qui s'est avérée un réel succès. Qu'une lettre lui soit adressée à cet effet et qu'une annonce soit publiée dans le bulletin le Jacobin de novembre afin d'informer les citoyens du nom des personnes ayant reçu des hommages lors de l'événement.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (DEUXIÈME PARTIE)**

Résolution n° 376-2011

**Ajournement au mercredi 12 octobre 2011**

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit ajournée au 12 octobre 2011, à 19 h.

Résolution n° 376A-2011

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée à 20 h 50.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

Pierre Beaulieu  
Maire